



 KÄSSBOHRER GELÄNDEFahrZEUG AG

 KÄSSBOHRER GELÄNDEFahrZEUG AG

Code de bonne conduite

Contenu

Avant-propos du directory	2 – 3	4 Règlements de Compliance	10 – 12
1 Objectif, domaine d'application, mise en œuvre	4 – 5	4.1 Conflits d'intérêts	10
1.1 Objectif	5	4.2 Confidentialité	10
1.2 Domaine d'application	5	4.3 Prise d'influence & trafic d'influence	10– 11
1.3 Mise en œuvre	5	4.4 Dons & sponsoring	11
2 Objectifs de l'entreprise	6 – 7	4.5 Comportement face aux autorités & administrations publiques	11
2.1 Satisfaction des clients	6	4.6 Droit de la concurrence et des cartels	11
2.2 Leadership sur le marché	6	4.7 Commerce extérieur & contrôle des exportations	12
2.3 Leadership technologique	6	4.8 Due Diligence des partenaires	12
2.4 Responsabilité	7	4.9 Droit fiscal et législation fiscale	12
2.5 Profitabilité	7	5 Sécurité informatique & protection des données	13 – 15
3 Responsabilité sociale et entrepreneuriale	8 – 9	5.1 Sécurité informatique	14
3.1 Respect des lois et du droit en vigueur	8	5.2 Protection des données	14
3.2 Respect des normes sociales	8	5.3 Actifs et informations confidentielles, protection des secrets commerciaux	15
3.3 Santé & sécurité	8	6 Questions et signalement d'infractions	16 – 17
3.4 Comportement des employés	8 – 9	6.1 Interlocuteur	17
3.5 Protection de l'environnement & développement durable	9	6.2 Conséquences	17
3.6 Comportement face aux biens de l'entreprise	9	6.3 Formation - nous connaissons les règles !	17
3.7 Droits de l'homme	9		

Avant-propos du directoire

Kässbohrer Geländefahrzeug AG est une entreprise avec des activités dans le monde entier qui entretient une relation de confiance et de partenariat avec ses employées et employés (appelés ci-dessous employés), clients, fournisseurs et autres partenaires. Nos activités quotidiennes sont empreintes d'un agissement responsable ayant pour objectif de répondre aux désirs et aux besoins de nos clients. Nous voulons maintenir et renforcer notre positionnement en tant que leader du marché et leader technologique.

En raison de notre structure commerciale mondiale, nous sommes soumis à des dispositions légales devenant de plus en plus complexes et exigeantes. Avec ce Code de bonne conduite, nous voulons fournir un cadre pour leur manière d'agir quotidienne à tous les employés de l'ensemble du groupe afin d'éviter des équivoques légaux, éthiques et moraux. Les points essentiels de ce cadre sont déterminés par nos cinq objectifs d'entreprise déjà formulés.

Le non-respect des lois et normes existantes constituent pour nos employés et pour l'entreprise le risque de dommages financiers considérables et peut nuire à notre réputation sur notre secteur.

Avec ce Code de bonne conduite, le directoire souhaite protéger ses employés et leur fournir une aide face à la complexité grandissante du contexte légal.

Pour faciliter la lecture, le présent texte utilise la forme masculine habituelle pour les substantifs et les pronoms se rapportant à des personnes. Cela n'implique toutefois aucune discrimination à l'égard du sexe féminin ou divers, mais doit être compris comme neutre du point de vue du genre, dans un souci de simplification linguistique.

Directoire de Kässbohrer Geländefahrzeug AG



1 Objectif, domaine d'application, mise en œuvre

1.1 Objectif

Le Code de bonne conduite est destiné à rendre plus transparentes et plus compréhensibles les exigences légales, morales et éthiques fondamentales et de fournir une orientation.

1.2 Domaine d'application

Le Code de bonne conduite s'applique à l'ensemble du groupe en tant qu'entité, c'est-à-dire à tous les employés à Laupheim ainsi que dans toutes les succursales et filiales, à tous les cadres dirigeants et au directoire.

1.3 Mise en œuvre

Chaque employé est responsable de la mise en œuvre au sein de ses actions. Les cadres dirigeants sont des personnes de confiance et ont un rôle de modèle, vivant les valeurs du Code de bonne conduite au quotidien.

Tous les employés sont tenus d'accomplir leurs tâches consciencieusement tout en protégeant l'image et la réputation de KÄSSBOHRER. Les clients, les fournisseurs et les collègues doivent être traités avec respect et honnêteté à tout moment. Tout comportement conduisant à des actions illégales, portant atteinte à la réputation de KÄSSBOHRER ou pouvant entraîner un conflit d'intérêts potentiel est à éviter.

Tous les employés sont invités à signaler les indices de mauvaise conduite ou de violation du code de conduite. En ce qui concerne l'exigence de coopération loyale, ces soupçons doivent toujours être suffisamment étayés par des faits. Les accusations faites sur un coup de tête comportent le risque de faux soupçons avec des conséquences irréparables pour la personne accusée à tort.

Une violation du code de conduite peut avoir des conséquences graves pour l'employé, pouvant aller jusqu'au licenciement.



Kässbohrer Geländefahrzeug AG, Laupheim, Allemagne



Société affiliée Micheldorf,
Autriche



Société affiliée Kuchl,
Autriche



Société affiliée Altdorf,
Suisse



Société affiliée Italie,
Bozen



Société affiliée France,
Tours en Savoie



Société affiliée USA,
Reno, Nevada

2 Objectifs de l'entreprise

2.1 Satisfaction des clients

Le client au centre de nos préoccupations. Soins rigoureux, prévenance et disponibilité du service président à toutes les relations que nous entretenons avec nos clients. Nous savons les convaincre par l'excellence de nos prestations techniques et de nos produits orientés clients. Ils se sentent ainsi en confiance en toutes circonstances. Ces priorités sont à la base de tous nos processus d'entreprise et de notre communication interne.

2.2 Leadership sur le marché

Etre le meilleur oblige. En tant que leader mondial dans le domaine des engins de damage pour pistes de ski alpin et de ski de fond, des nettoyeurs de plage et des engins spéciaux pour opérations en terrain difficile, nous nous devons de nous montrer très exigeants envers nous-mêmes. Nous nous concentrons sur une qualité produit optimale, une stratégie de perfectionnement systématique et de développement, ainsi que sur des produits présentant une bonne cote à la revente et une parfaite aptitude à leur destination et à notre savoir-faire, à notre capacité à relever les défis du marché et à l'excellence de notre service après-vente, nous confortons notre position face à la concurrence et pérennisons notre succès.

2.3 Leadership technologique

Maturité. L'intérêt de nos clients ainsi que notre souci de rentabilité et de qualité nous incitent à aller toujours plus avant sur la voie de l'innovation. C'est pour cela que nous vérifions sans cesse la pertinence de nos nouvelles technologies au cours de procédures d'essais et de recherches très poussées, menées en usine et chez le client, avant de les mettre en œuvre sur nos engins.

La qualité et la sécurité sont des facteurs décisifs pour le succès de nos véhicules et de nos technologies. Kässbohrer tient donc compte de toutes les spécifications et normes pertinentes, de l'achat des matières premières à la livraison des produits. Chaque employé exécute les tâches qui lui sont confiées en respectant des normes de qualité élevées. En cas de problème de sécurité, des mesures appropriées sont prises.

2.4 Responsabilité

La responsabilité se conjugue au présent. Nous assumons la nôtre et orientons toute notre activité d'entreprise en conséquence. En tant qu'employeur, nous valorisons nos collaborateurs. Nous prenons en permanence des mesures propices à l'épanouissement et à la formation continue de nos personnels tout en renforçant le sentiment du « nous ». Nous sauvegardons les intérêts de notre entreprise. En tant qu'acteur technologique de premier plan, nous nous engageons à utiliser les ressources de manière raisonnable et à agir dans le sens du développement durable.

2.5 Profitabilité

La rentabilité gage d'avenir. Notre objectif commun : que chacun au sein de l'entreprise contribue à dégager des bénéfices et ainsi à financer notre croissance et notre leadership technologique. Nous améliorons pour cela en permanence nos processus. Cette optimisation permanente et une communication claire sont autant de gages d'efficacité.

3 Responsabilité sociale et entrepreneuriale

3.1 Respect des lois et du droit en vigueur

Le respect du droit et des lois en vigueur est une évidence. En cas de non-respect, celui-ci risque d'être pénalisé par des sanctions pour l'entreprise et éventuellement pour les employés. Ceci peut avoir des conséquences considérables et nuire, voire détruire notre image positive sur le marché et auprès de nos partenaires.

3.2 Respect des normes sociales

L'entreprise s'engage à respecter les conditions sociales :

- Paies et salaires convenables
- Respect des instances de représentation des employés
- Possibilités de formation continue pour les employés
- Ancrage régional
- Relations équitables et respectueuses entre collègues
- Egalité des chances pour tous les employés

L'entreprise coopère de manière constructive avec les représentants des travailleurs et les syndicats et s'efforce de concilier équitablement les intérêts. Même en cas de litige, l'objectif est de maintenir une coopération constructive et durable sur le long terme.

3.3 Santé & sécurité

Kässbohrer accorde une grande importance à la santé et la sécurité de tous les employés, visiteurs et autres personnes concernées par les processus de l'entreprise.

Toutes les sociétés nationales doivent respecter les lois locales et les règlements en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail.

L'entreprise prend des mesures pour éviter des accidents et des risques pour la santé pour tous les postes de travail et assure le respect des règlements sur la sécurité au travail et sur la protection de la santé.

Chez tous ses produits, l'entreprise s'assure également qu'aucun danger n'en émane dès leur développement et lors de la fabrication.

3.4 Comportement des employés

Tous les employés contribuent à la culture d'entreprise déterminée par une coopération équitable et collégiale. Tous les employés, notamment la direction, sont conscients qu'ils représentent l'entreprise de par leur comportement et qu'ils influent ainsi sur sa renommée externe et la culture interne. La tolérance, le respect mutuel et les relations de confiance lors des interactions quotidiennes font partie des principes de base de tous les employés.

De plus, chaque employé s'engage pour agir de manière responsable et intègre. La personnalité et la dignité de chaque employé doivent être respectées. Cela signifie également qu'il faut discuter de problèmes survenant au travail et trouver des solutions ensemble. Car c'est la seule façon de créer un environnement de travail empreint d'ouverture, de tolérance et d'équité.

Les employés ne doivent pas publier de déclarations désobligeantes concernant leurs collègues, leurs partenaires commerciaux et leurs actionnaires sur des sites de médias sociaux. Les sites de médias sociaux comprennent des plateformes de communication telles que Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, YouTube, Wikipedia et les blogs.

3.5 Protection de l'environnement & développement durable

Kässbohrer a une gouvernance d'entreprise qui opère selon les principes du développement durable et qui respecte l'environnement:

- Respect de lois et de règlements en vigueur sur la protection de l'environnement dans l'ensemble du groupe.
- Recours à des technologies et des matières efficaces au niveau écologique dans tous les départements de l'entreprise dans le but de ménager l'environnement, de faire des économies et de recycler.
- Éviter ou réduire les effets négatifs sur l'environnement grâce à la réduction de la consommation d'énergie et d'eau, des émissions et des déchets par unité produite.

3.6 Comportement face aux biens de l'entreprise

La propriété de Kässbohrer ne doit être utilisée que dans le cadre des activités de l'entreprise. Les employés sont obligés de protéger la propriété de l'entreprise contre la perte, le vol ou les abus. Tous les employés doivent manipuler les objets et le matériel appartenant à l'entreprise de manière respectueuse, économe et avec ménagement.

3.7 Droits de l'homme

L'entreprise s'engage à respecter les principes de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Charte des Nations unies et à observer et respecter les droits de l'homme en tant que valeurs fondamentales. Cela concerne notamment l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, l'interdiction de toute forme de traite des êtres humains et d'esclavage moderne, l'égalité de traitement des travailleurs. Dans le cadre de notre engagement d'employeur, nous soutenons l'égalité et l'inclusion, et nous ne tolérons aucune forme de discrimination (illégale), de harcèlement ou de violence. En outre, nous utilisons nos relations commerciales pour prévenir ou atténuer les violations des droits de l'homme sur lesquelles nous avons un contrôle dans le cadre de nos activités. Nous ne tolérons pas de la même manière l'esclavage, le travail forcé ou le travail des enfants chez nos partenaires commerciaux. Tous les employés sont priés de signaler toute circonstance suspecte.

4 Règlements de Compliance

4.1 Conflits d'intérêts

Les employés doivent agir dans l'intérêt de Kässbohrer et ne doivent pas tirer profit des activités commerciales dans leur intérêt personnel.

Un conflit d'intérêts a lieu lorsque, en raison d'intérêts personnels, financiers ou autres des employés, des décisions qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise et qui servent uniquement à procurer un avantage personnel à l'employé sont prises.

Les employés doivent informer leur supérieur hiérarchique direct au sujet d'éventuels conflits d'intérêts et éliminer l'ensemble des conflits d'intérêts personnels avant de prendre la décision respective pour l'entreprise.

Le principe des quatre yeux s'applique dans l'entreprise : les obligations juridiquement contraignantes, telles que les contrats avec des tiers et les contrats de travail conclus au nom de l'entreprise, ne peuvent être signés par une seule personne. Les accords doivent être faits par écrit et toujours signés par deux personnes autorisées pour la transaction.

4.2 Confidentialité

Les secrets d'affaires et les données sensibles de Kässbohrer doivent être protégés et traités de manière strictement confidentielle. La transmission d'informations confidentielles à des tiers (public et médias) n'est possible que lorsque la personne

qui les transmet y est autorisée et que cela est dans l'intérêt de l'entreprise Kässbohrer.

4.3 Prise d'influence et trafic d'influence

Kässbohrer stipule que tout clientélisme, toute corruption ou versement de pots-de-vin ou tout autre comportement visant la corruption soit évité. Il est probable que cela est toujours guidé par la motivation d'influencer le comportement de quelqu'un afin de se procurer ou de conserver un avantage commercial. Les cadeaux et autres donations ne doivent être proposés ou acceptés qu'en accord avec la loi et en garantissant une transparence absolue. La proposition et l'acceptation d'invitations et de cadeaux est acceptable lorsqu'il s'agit de cas isolés, qu'ils ne sont pas inhabituels et qu'ils sont adaptés à la relation commerciale.

Ici, référence est faite aux « Remarques sur la concession et l'acceptation d'avantages, d'invitations et de cadeaux ».

Les décisions d'achat de Kässbohrer reposent uniquement sur des qualités objectives du produit et des prestations ainsi que des prix des prestataires. De manière générale, tout cadeau, toute donation ou autres complaisances adressées aux décideurs chez Kässbohrer doivent être refusés ou décidés en concertation avec le supérieur hiérarchique. Lorsqu'un décideur accepte des cadeaux, ceux-ci ne doivent jouer aucun rôle lors de la prise de décision. L'acceptation d'avantages et de cadeaux doit toujours être notifiée

au directeur. De manière générale, les cadeaux sous forme d'argent sont interdits.

Dans la mesure du possible, il convient de demander au moins deux offres pour les décisions d'achat.

4.4 Dons & Sponsoring

L'entreprise a émise une directive sur les dons qui sert d'orientation à tous les employés.

Pour Kässbohrer Geländefahrzeug AG et toutes les sociétés au sein du groupe, la règle suivante s'applique : aucun don à des partis politiques ou à des fondations ou institutions proches de partis politiques ne doit avoir lieu.

4.5 Comportement face aux autorités & aux administrations publiques

Dans le cadre du comportement face aux autorités, administrations publiques et autres instances, Kässbohrer exige un comportement conforme.

Des donations en tout genre de la part ou envers des personnages officiels sont interdites.

4.6 Droit de la concurrence et des cartels

Il est strictement interdit aux employés de faire des transactions avec des concurrents, fournisseurs ou d'autres entreprises qui ont un effet sur la situation concurrentielle.

Il est notamment interdit de procéder à des négociations concernant les clients, les quantités, les secteurs ou les prix ainsi que de recourir à des méthodes concurrentielles illicites quelconques, de faire des appels au boycott ou des discriminations anti-concurrentielles.

Pour garantir une concurrence loyale, seuls les moyens légalement légitimes peuvent être utilisés. La société et ses filiales se conforment aux lois et directives locales en matière de concurrence. Tous les employés sont tenus de s'y conformer. Les employés ne doivent pas faire de fausses déclarations sur les concurrents ni parler en public de manière désobligeante des activités, produits ou services d'un concurrent. En outre, il est interdit de voler ou d'utiliser abusivement les secrets commerciaux des concurrents. Toute information recueillie sur les concurrents doit provenir uniquement de sources légitimes et publiques (par exemple, sites web, documents de séminaires, IMS). Les informations sur les concurrents doivent également être référencées.

4 Règlements de Compliance

4.7 Commerce extérieur & contrôle des exportations

Tous les employés concernés par la gestion de marchandises et de prestations de service doivent respecter l'ensemble des règles relevant du droit des exportations et des règlements internes ainsi que les lois sur les sanctions économiques, sur le contrôle des exportations et les lois sur les importations. Les employés du département commercial du groupe doivent respecter la « Notification interne importante sur le respect des dispositions relevant du droit de douane et du droit du commerce extérieur » de janvier 2013 et le « Formulaire pour le contrôle des exportations pour des pays soumis à un embargo ex Laupheim ».

La société a désigné un responsable d'exportation.

4.8 Due Diligence des partenaires

Les relations commerciales avec des partenaires douteux peuvent engendrer des coûts en rapport avec des enquêtes de la part des autorités, des pénalités, l'exclusion de procédures d'appels d'offres publics et des atteintes à la réputation.

C'est pourquoi Kässbohrer vérifie les partenaires réels et potentiels en vue du risque encouru par le fait que ce partenaire soit engagé dans des pratiques commerciales illégales ou douteuses.

4.9 Droit fiscal et législation fiscale

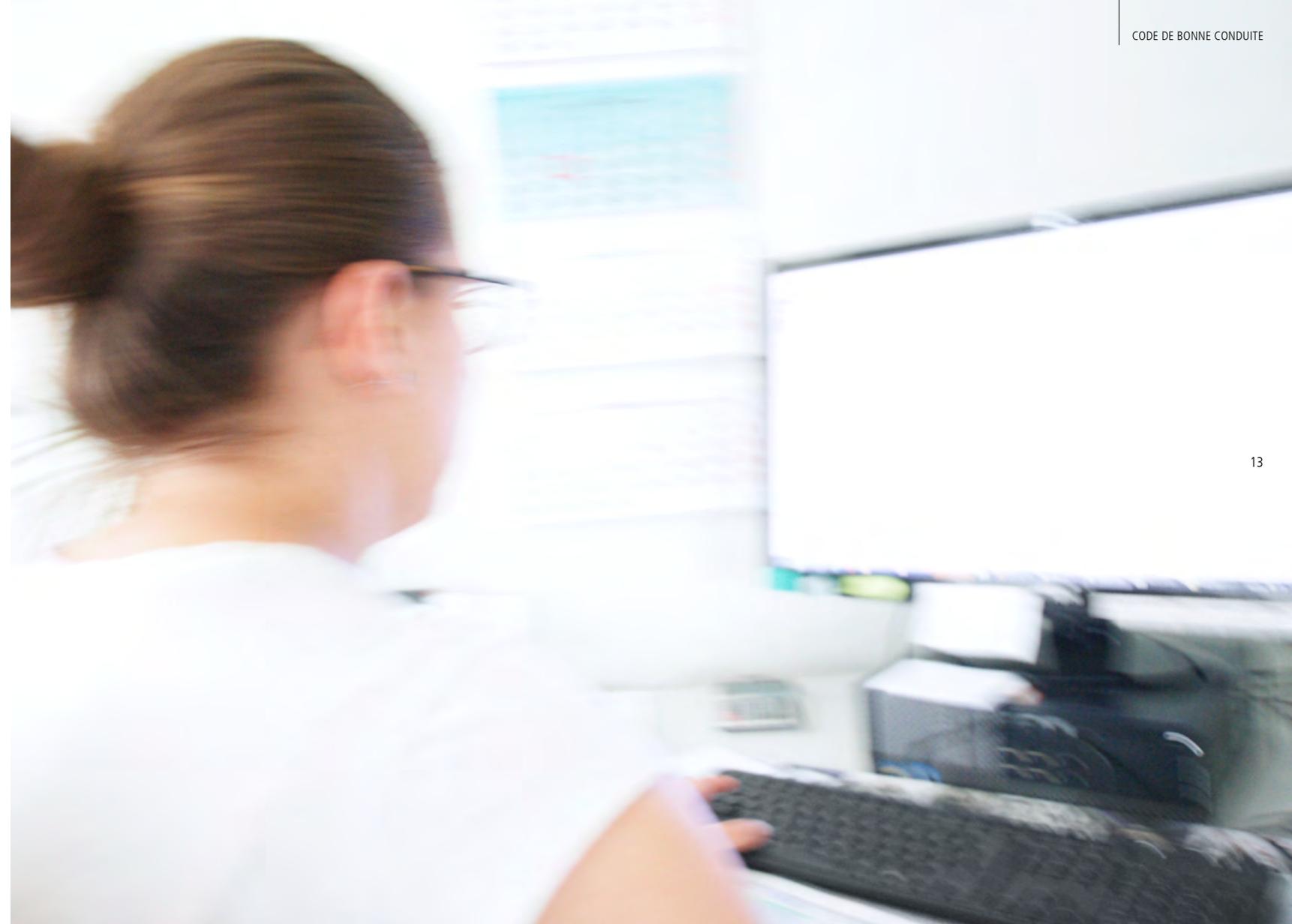
Tous les employés impliqués dans les procédures et les processus fiscaux doivent se conformer à l'ensemble des dispositions fiscales.

Les processus opérationnels sont définis en tenant compte de la législation actuelle.

Les directives de conformité de l'entreprise, telles que modifiées de temps à autre, qui traitent plus en détail des domaines de risque énumérés ici, doivent être respectées.

Les directives sont publiées dans l'Insight pour tous les employés.

Les employés sont tenus de participer à la formation associée.



5 Sécurité informatique & protection des données

5.1 Sécurité informatique

Kässbohrer assure un niveau de sécurité convenable, complet et correct des données et valeurs numériques ainsi que des systèmes informatiques dépendants.

Tous les employés s'engagent pour éviter des abus internes et externes des ressources informatiques et pour respecter les instructions de sécurité.

Lors de la notification d'atteintes à la sécurité, les cadres dirigeants sont informés immédiatement.

La directive informatique actuelle respective s'applique.

5.2 Protection des données

Kässbohrer s'engage à traiter l'ensemble de données relatives aux personnes de manière ultrasensible et de les protéger contre les abus afin qu'il n'y ait pas d'atteinte aux droits de la personnalité suite à la gestion de ces données. La saisie, le traitement et l'utilisation de données relatives aux personnes est organisée de manière à ce qu'une stricte confidentialité soit assurée autant que le respect du droit en vigueur.

5.3 Actifs et informations confidentielles, protection des secrets commerciaux

Les actifs corporels et incorporels ainsi que les informations confidentielles de Kässbohrer doivent être utilisés exclusivement pour atteindre les objectifs de l'entreprise et doivent être protégés à tout moment. L'utilisation des informations confidentielles de Kässbohrer pour d'autres affaires ou à des fins personnelles est interdite. Tous les biens de l'entreprise doivent être restitués à Kässbohrer à la fin du contrat de travail. L'obligation de protéger les informations confidentielles de Kässbohrer reste valable même après le départ d'un employé de l'entreprise. Les employés ne doivent jamais divulguer d'informations confidentielles à des tiers extérieurs à Kässbohrer sans avoir obtenu au préalable l'approbation de la direction ou sans avoir conclu un accord de confidentialité ou de non-divulgaration avec le tiers. Un accord de confidentialité doit être conclu avec toutes les parties extérieures susceptibles de recevoir des informations confidentielles dans le cadre de leurs relations avec Kässbohrer.

Cela s'applique, entre autres, aux partenaires de coopération, aux consultants, aux institutions financières, aux avocats externes ainsi qu'aux agences de relations publiques et de publicité. Des modèles de ces accords sont disponibles auprès des services juridiques. Les informations confidentielles ne doivent jamais être discutées dans des lieux publics, sur Internet (par exemple Facebook) ou dans d'autres lieux permettant à des tiers d'en prendre connaissance sans être remarqués. Les informations confidentielles sont toutes

les informations qui ne sont pas accessibles au public et qui ont une valeur pour Kässbohrer. Il peut s'agir d'informations écrites, électroniques ou autres.

Cela inclut, par exemple :

- Détails des relations d'affaires et des contrats de Kässbohrer.
- Chiffres de vente et autres informations financières
- Plans et stratégies de marketing
- Les dossiers des clients
- Listes de fournisseurs
- Organigrammes
- Données relatives au paiement
- Données sur la rotation des fournisseurs
- Informations détaillées sur la protection des sites
- Listes de contacts, annuaires téléphoniques
- Plans de projet

Ce devoir de confidentialité s'applique également aux documents et informations qui nous sont confiés par des tiers. Nous ne pouvons divulguer des informations confidentielles que si la loi l'exige ou si nous l'autorisons à des fins commerciales. Dans tous les cas de cette nature, nous devons informer notre supérieur immédiat ou la personne responsable des informations confidentielles avant de procéder à la divulgation. Les personnes extérieures qui reçoivent des informations de cette nature signent généralement un accord de non-divulgaration.

6 Questions & signalement d'infractions

6.1 Interlocuteur

Pour toutes les questions concernant ce Code de bonne conduite et son respect, les employés doivent d'abord chercher à élucider ces points avec leurs supérieurs hiérarchiques. Si ceci est impossible pour certaines raisons ou que cela semble inapproprié à la chose, les employés peuvent s'adresser directement au directoire.

Les signalements d'un non-respect du Code de bonne conduite doivent être adressés soit au supérieur hiérarchique, soit directement au directoire. Les dénonciations peuvent également être faites sans indication d'identité (de manière anonyme) ou être signalées au médiateur via le système de dénonciation.

Le médiateur est un juriste externe qui aide à évaluer les infractions de conformité et vous protège car il a le pouvoir de vous garantir l'anonymat, également vis à vis de l'entreprise, au cas où vous le désiriez. Le contact avec le médiateur est gratuit pour vous. Toutes les signalisations sont traitées de manière confidentielle.

6.2 Conséquences

Personne ne doit être pénalisé en raison de ce signalement, même si le soupçon devait s'avérer comme non fondé plus tard. Ceci ne vaut pas pour les cas où de fausses accusations sont faites volontairement et avec l'intention de nuire délibérément à la personne accusée.

6.3 Formation - nous connaissons les règles !

Il incombe à chaque employé de se renseigner sur les lois, règlements et politiques applicables, y compris le présent code de conduite. Tous les responsables sont chargés d'assurer une communication efficace et de contrôler la conformité. Nous organisons la formation et la communication et fournissons les matériels et documents appropriés à cet effet. Dans toutes les situations professionnelles où les exigences légales ou le présent code de conduite semblent incomplets ou peu clairs, nous faisons preuve de discernement et de bon sens. En cas de doute, nous parlons avec nos supérieurs ou demandons conseil au service juridique.





KÄSSBOHRER GELÄNDEFahrZEUG AG

Kässbohrer Geländefahrzeug AG

Kässbohrerstraße 11
88471 Laupheim
Téléphone +49 (0)7392 900-0
Telefax +49 (0)7392 900-504
info@pistenbully.com
www.pistenbully.com
www.powerbully.com
www.beach-tech.com

Société affiliée Österreich

Kässbohrer Austria AG
Garnei 173
5431 Kuchl
Téléphone +43 (0)6244 400-10
Telefax +43 (0)6244 400-111
office@pistenbully.at
www.pistenbully.at

Société affiliée Österreich

Kässbohrer Composites GmbH
Kreufeld 13
4563 Micheldorf
Téléphone +43 (0)7582 60608 100
Telefax +43 (0)7582 60608 199
info@kcomposites.com
www.kcomposites.com

Société affiliée Schweiz

Kässbohrer Geländefahrzeug AG
Werkmatt 1
6460 Altdorf
Téléphone +41 874 85 00
Telefax +41 874 85 50
info@pistenbully.ch
www.pistenbully.ch

Société affiliée Italien

Kässbohrer Italia S.r.l.
Flughafen Francesco Baracca Str. 10
39100 Bozen
Téléphone +39 (0)471 93-3027
Telefax +39 (0)471 93-2975
info@pistenbully.it
www.pistenbully.it

Société affiliée Frankreich

Kässbohrer E.S.E.
455 Route de Marais
ZAC Portes de Tarentaise
73790 Tours en Savoie
Téléphone +33 (0)479 1046-10
Telefax +33 (0)479 1046-40
info@pistenbully.fr
www.pistenbully.fr

Société affiliée USA

Kässbohrer All Terrain Vehicles Inc.
8850 Double Diamond Parkway
89521 Reno, Nevada
Téléphone +1 (0)775 857-5000
Telefax +1 (0)775 857-5010
contact@pistenbullyusa.com
www.pistenbullyusa.com

PistenBully®

PowerBully®

BeachTech®

snOwsat®

PROACADEMY

K COMPOSITES